

CREDIT SUISSE FONDATION DE PLACEMENT 2^E PILIER

5^e rapport annuel au 30 juin 2011



Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier (CSF 2)

- Exonération de l'impôt à la source sur les dividendes d'actions américaines
- Plus 300 caisses de pension affiliées
- Sont admis les investisseurs suivants:
 - institutions de prévoyance professionnelle enregistrées conformément à l'art. 48 LPP
 - institutions de prévoyance complémentaire assorties de prestations réglementées
 - fondations collectives et communes
 - fondations de libre passage

Bref portrait

Année de fondation	2006
Fondateur	Credit Suisse AG
Nombre d'investisseurs	385
Nombre de produits	8
Fortune globale	CHF 1 955 millions (sans doubles comptages)
Banque dépositaire	Credit Suisse AG
Gérant	Roland Kriemler
Suppléant	Ernst A. Künzler
Président du Conseil de fondation	Beat Zeller
Représentation au Conseil de fondation	Fondateur: 3; caisses de pension (investisseurs): 8
Représentation dans les commissions de placement (CP)	
CP titres	Fondateur: 3; caisses de pension (investisseurs): 6
CP titres non traditionnels	Fondateur: 2; caisses de pension (investisseurs): 3
Organe de révision	KPMG AG, Zurich
Investment Controlling	2 commissions de placement Compliance Office: Credit Suisse AG Investment Guideline Monitoring: Credit Suisse AG Controlling dérivés: Credit Suisse AG
Surveillance	Office fédérale des assurances sociales (OFAS)

Publication des cours

Evaluations quotidiennes dès 14h00 env., forward pricing.
Vous trouverez ici les cours actuels de nos groupes de placement:

Internet	www.credit-suisse.com/anlagestiftung www.kgast.ch
Reuters	CSAMA
Bloomberg	CSAM

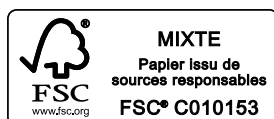
Impressum

Editeur

Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier
Sihlcity – Kalandergasse 4
Case postale 800, 8070 Zurich

Téléphone 044 333 48 48
Téléfax 044 333 59 67
E-mail csa.info@credit-suisse.com

Le rapport annuel peut être téléchargé à l'adresse suivante:
www.credit-suisse.com/anlagestiftung



Sommaire

Evolution de la Fondation de placement	4
Aperçu des groupes/classes de placement	5

Comptes annuels

Portefeuilles mixtes

CSF 2 Mixta-LPP 25	6
CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus	7
CSF 2 Mixta-LPP 35	8
CSF 2 Mixta-LPP 45	9

Portefeuilles d'actions (gestion passive)

CSF 2 World Index	10/11
CSF 2 World Index L	10/11
CSF 2 US Index	12/13
CSF 2 US Index L	12/13
CSF 2 US Enhanced	14/15
CSF 2 US Enhanced L	14/15

Portefeuilles de valeurs alternatives

CSF 2 Private Equity	16
----------------------	----

Capital de dotation	17
----------------------------	----

Annexe

Indications et explications générales	18
Corporate Governance	20
Justification des écarts	21
Composition de la fortune par catégorie	21
Aperçu des conditions	22
Aperçu des dérivés	23
Remboursements	23
Organes	24
Rapport de l'organe de révision	26

Evolution de la Fondation de placement

Juillet 2010

Le groupe de placements CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus est lancé le 9 juillet 2010. Il offre, entre autres, la possibilité de recourir à des produits résultant des investissements alternatifs (hedge funds, private equity, Insurance-Linked Securities et placements en matières premières).

Août 2010

A la suite d'une session de la Commission de placement Titres du 18 août 2010, la gérance de Credit Suisse Fondations de placement invite à une réunion avec tous les membres du Conseil de fondation et de la Commission de placement. En plus de la conférence de Stefan Keitel, Global Chief Investment Officer pour Private Banking et Asset Management, la visite de la Prime Tower, plus haut bâtiment de Zurich, est également à l'ordre du jour.

Octobre 2010

La première session de la Commission de placement Titres non traditionnels créée par le Conseil de fondation a lieu le 26 octobre 2010. Les membres de cette Commission, qui se compose de spécialistes du domaine des placements alternatifs, s'occupent désormais des groupes de placement alternatifs de Credit Suisse Fondations de placement.

A l'occasion de l'Assemblée des investisseurs du 27 octobre 2010 à Lucerne ont lieu les élections de renouvellement des membres du Conseil de fondation (représentants des investisseurs). Les membres sont réélus à l'unanimité pour une durée de quatre ans.

Novembre 2010

Après la suspension du securities lending en mai 2010 en raison des turbulences sur les marchés financiers, le Conseil de fondation décide de reprendre le securities lending en novembre 2010.

Janvier 2011

En liaison avec les modifications des dispositions réglementaires de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2), Credit Suisse Fondations de placement doivent réviser leurs directives de placement au 1^{er} janvier 2011 et opérer des changements au niveau tant de la forme que du fond.

Des élections de renouvellement intégral des membres de la Commission de placement ont lieu lors de la session du Conseil de fondation du 26 janvier 2011. Tous les membres de la Commission sont élus par le Conseil de fondation pour un nouveau mandat de quatre ans.

Mai 2011

Le 1^{er} mai 2011, Daniel Brupbacher reprend le poste de responsable UHNWI (ultra high net worth individuals) de la division Private Banking Switzerland. En même temps, il démissionne de la prési-

dence de Credit Suisse Fondations de placement. Beat Zeller (responsable Institutional Clients, Credit Suisse AG) est nommé nouveau Président du Conseil de fondation à compter du 1^{er} mai 2011 en vertu de l'art. 10 ch. 4 des Statuts.

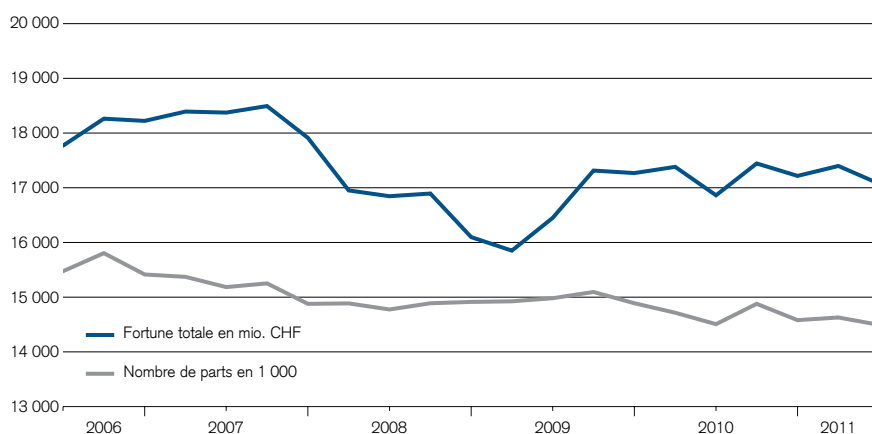
Juin 2011

Le Conseil de fondation de Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier décide de liquider le groupe de placement CSF 2 US Enhanced (classe A et classe L) à compter du 11 juillet 2011.

Variation de la fortune 2010/2011

	en mio. CHF
Fortune nette au début de l'exercice	2 138
Emissions de droits	278
Rachats de droits	-376
Autres transactions sur droits	3
Bénéfice total	65
Liquidations	-
Total intermédiaire	2 108
Correction des doubles comptages:	
Mixta-LPP	-80
World Index	-72
Fortune à la fin de l'exercice 2010/2011	1 955
Fortune à la fin de l'exercice 2009/2010	1 991
Variation par rapport à l'exercice précédent	-1,8%

Evolution de la fortune totale et nombres de parts des Fondations de placement du Credit Suisse (CSF et CSF 2)



Performance au 30 juin 2011

(Valeurs annuelles moyennes)	10 ans	5 ans	1 an
CSF 2 Mixta-LPP 25	2,5%	1,9%	1,2%
CSF 2 Mixta-LPP 35	2,0%	1,2%	0,9%
CSF 2 Mixta-LPP 45	1,6%	0,6%	1,7%
CSF 2 World Index		-5,4%	1,7%
CSF 2 World Index L		-5,2%	1,8%
CSF 2 US Index	-5,2%	-4,7%	2,2%
CSF 2 US Index L		-4,5%	2,3%
CSF 2 US Enhanced	-6,9%	-6,0%	2,5%
CSF 2 US Enhanced L		-5,9%	2,7%
CSF 2 Private Equity	1,3%	-0,1%	8,9%

Source: Lipper, a Reuters Company

Aperçu des groupes/classes de placement

	Fortune en mio. CHF			Nombre de droits			Valeur d'inventaire en CHF		Produits* en CHF	
	30.6.2011	30.6.2010	+/- en %	30.6.2011	30.6.2010	+/- en %	30.6.2011	30.6.2010	30.6.2011	30.6.2010
CSF 2 Mixta-LPP 25 N° de valeur 887 902	251,2	281,4	-10,7	221 513	251 207	-11,8	1 134.02	1 120.13	17.70	19.14
CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus¹⁾ N° de valeur 11 217 285	46,2	-	-	45 475	-	-	1 016.87	-	5.73	-
CSF 2 Mixta-LPP 35 N° de valeur 887 904	759,3	834,0	-9,0	737 830	817 757	-9,8	1 029.09	1 019.88	14.50	15.63
CSF 2 Mixta-LPP 45 N° de valeur 887 909	228,7	227,2	0,7	227 913	230 363	-1,1	1 003.40	986.19	13.45	13.68
CSF 2 World Index²⁾ N° de valeur 1 915 891	98,2	96,9	1,4	101 291	101 626	-0,3	969.61	953.07	10.60	8.96
CSF 2 World Index L³⁾ N° de valeur 1 916 740	42,4	40,5	4,7	42 892	41 714	2,8	988.51	970.61	11.92	10.37
CSF 2 US Index⁴⁾ N° de valeur 349 353	145,6	157,3	-7,5	158 146	174 719	-9,5	920.49	900.34	14.26	22.35
CSF 2 US Index L⁵⁾ N° de valeur 1 916 281	132,6	120,1	10,4	146 177	135 528	7,9	907.34	886.52	15.16	23.20
CSF 2 US Enhanced⁶⁾ N° de valeur 237 901	11,4	14,9	-23,1	19 539	26 061	-25,0	584.95	570.42	6.61	8.73
CSF 2 US Enhanced L⁷⁾ N° de valeur 1 916 283	7,1	24,3	-70,8	9 063	31 911	-71,6	783.28	762.69	9.94	12.94
CSF 2 Private Equity N° de valeur 1 137 822	384,9	341,0	12,9	334 919	332 376	0,8	1 149.25	1 025.93	0.00	0.00

* Correspond à la position «Résultat prévu pour réinvestissement par droit», cf. rapport annuel pages 6–16.

¹⁾ Lancement au 9.7.2010.

²⁾ CSF 2 World-Index a été changé en CSF 2 World Index au 1.1.2011.

³⁾ CSF 2 World-Index I a été changé en CSF 2 World Index L au 1.1.2011.

⁴⁾ CSF 2 US-Index a été changé en CSF 2 US Index au 1.1.2011.

⁵⁾ CSF 2 US-Index I a été changé en CSF 2 US Index L au 1.1.2011.

⁶⁾ CSF 2 USA Enhanced a été changé en CSF 2 US Enhanced au 1.1.2011.

⁷⁾ CSF 2 USA Enhanced I a été changé en CSF 2 US Enhanced L au 1.1.2011.

CSF 2 Mixta-LPP 25

N° de valeur 887 902

Compte de fortune

	30.6.2011 CHF	30.6.2010 CHF
Valeurs patrimoniales		
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:		
– Dépôts à vue	15 380 971.12	12 564 256.43
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation	2 231 123.18	2 554 212.16
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	232 273 683.49	264 361 852.29
Instruments financiers dérivés	–3 142.36	160 309.09
Autres actifs	1 355 996.78	1 784 583.57
Fortune totale moins:	251 238 632.21	281 425 213.54
Autres engagements	37 558.04	40 686.06
Fortune nette	251 201 074.17	281 384 527.48
Valeur d'inventaire par droit	1 134.02	1 120.13
Variation de la fortune nette		
Fortune nette au début de l'exercice	281 384 527.48	250 215 237.88
Emissions de droits	44 747 204.20	58 662 229.80
Rachats de droits	–78 521 598.45	–50 194 603.80
Autres transactions sur droits	504 572.62	–305 475.19
Bénéfice total	3 086 368.32	23 007 138.79
Fortune nette à la fin de l'exercice	251 201 074.17	281 384 527.48
Evolution des droits en circulation		
Situation au début de l'exercice	251 207	243 273
Droits émis	39 142	53 636
Droits rachetés	–68 836	–45 702
Nombre de droits en circulation	221 513	251 207
Résultat prévu pour réinvestissement par droit	17.70	19.14
Titres prêtés	2 253 150.00	0.00

Compte de résultats

	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Produits		
Produits des avoirs en banque	64 975.28	44 171.95
Revenus des titres, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation, y compris les actions gratuites	35 098.14	45 276.53
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	4 301 047.10	5 087 844.93
– Prêt de titres	648.05	144.25
Produits des remboursements	548.30	0.00
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	39 970.29	37 188.45
Total des revenus moins:	4 442 287.16	5 214 626.11
Intérêts passifs	59.71	4.65
Frais de gestion	279 731.14	307 923.18
Autres charges	1 750.04	985.50
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	239 282.09	97 215.80
Produit net	3 921 464.18	4 808 496.98
Gains en capital réalisés	4 290 414.78	5 796 998.61
Pertes en capital réalisées	–3 753 896.96	–3 209 751.58
Bénéfice réalisé	4 457 982.00	7 395 744.01
Gains et pertes en capital non réalisés	–1 371 613.68	15 611 394.78
Bénéfice total	3 086 368.32	23 007 138.79
Utilisation du résultat		
Produit net de l'exercice	3 921 464.18	4 808 496.98
Résultat prévu pour réinvestissement	3 921 464.18	4 808 496.98

Composition de la fortune voir annexe page 21.

CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus*

N° de valeur 11 217 285

Compte de fortune

	30.6.2011
	CHF
Valeurs patrimoniales	
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:	
– Dépôts à vue	4 953 906.79
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:	
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation	1 160 084.04
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	40 015 988.32
Instruments financiers dérivés	18 157.04
Autres actifs	100 741.75
Fortune totale moins:	46 248 877.94
Autres engagements	6 894.56
Fortune nette	46 241 983.38
Valeur d'inventaire par droit	1 016.87
Variation de la fortune nette	
Emissions de droits	46 587 885.80
Rachats de droits	–427 236.45
Autres transactions sur droits	–685 654.10
Bénéfice total	766 988.13
Fortune nette à la fin de l'exercice	46 241 983.38
Evolution des droits en circulation	
Droits émis	45 891
Droits rachetés	–416
Nombre de droits en circulation	45 475
Résultat prévu pour réinvestissement par droit	5.73

Compte de résultats

	9.7.2010–
	30.6.2011
	CHF
Produits	
Produits des avoirs en banque	9 273.94
Revenus des titres, répartis comme suit:	
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	290 495.46
Produits des remboursements	101.87
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	9 335.66
Total des revenus moins:	309 206.93
Intérêts passifs	185.98
Frais de gestion	48 398.46
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	140.36
Produit net	260 482.13
Gains en capital réalisés	914 541.63
Pertes en capital réalisées	–1 006 717.48
Bénéfice réalisé	168 306.28
Gains et pertes en capital non réalisés	598 681.85
Bénéfice total	766 988.13
Utilisation du résultat	
Produit net de l'exercice	260 482.13
Résultat prévu pour réinvestissement	260 482.13

* Lancement au 9.7.2010.

Composition de la fortune voir annexe page 21.

CSF 2 Mixta-LPP 35

N° de valeur 887 904

Compte de fortune

	30.6.2011 CHF	30.6.2010 CHF
Valeurs patrimoniales		
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:		
– Dépôts à vue	47 192 731.35	76 780 298.48
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation	10 372 984.12	18 929 260.81
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	698 459 055.76	732 801 962.77
Instruments financiers dérivés	5 286.22	933 101.59
Autres actifs	3 403 810.01	4 721 391.71
Fortune totale moins:	759 433 867.46	834 166 015.36
Autres engagements	143 029.06	151 930.53
Fortune nette	759 290 838.40	834 014 084.83
Valeur d'inventaire par droit	1 029.09	1 019.88
Variation de la fortune nette		
Fortune nette au début de l'exercice	834 014 084.83	813 485 327.81
Emissions de droits	42 885 345.85	44 485 765.40
Rachats de droits	-126 705 762.45	-101 935 629.55
Autres transactions sur droits	2 447 131.33	4 009 930.45
Bénéfice total	6 650 038.84	73 968 690.72
Fortune nette à la fin de l'exercice	759 290 838.40	834 014 084.83
Evolution des droits en circulation		
Situation au début de l'exercice	817 757	875 264
Droits émis	41 036	44 369
Droits rachetés	-120 963	-101 876
Nombre de droits en circulation	737 830	817 757
Résultat prévu pour réinvestissement par droit	14.50	15.63
Titres prêtés	3 962 250.00	0.00

Compte de résultats

	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Produits		
Produits des avoirs en banque	69 007.52	83 068.23
Revenus des titres, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation, y compris les actions gratuites	176 295.75	269 776.98
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	11 483 290.73	13 506 448.01
– Prêt de titres	3 196.65	1 829.70
Produits des remboursements	1 839.89	0.00
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	41 533.61	59 203.26
Total des revenus moins:	11 775 164.15	13 920 326.18
Intérêts passifs	82.22	79.07
Frais de gestion	962 496.56	1 084 625.35
Autres charges	948.92	937.04
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	110 902.18	54 339.34
Produit net	10 700 734.27	12 780 345.38
Gains en capital réalisés	12 937 362.49	19 707 236.08
Pertes en capital réalisées	-12 448 756.55	-15 584 003.79
Bénéfice réalisé	11 189 340.21	16 903 577.67
Gains et pertes en capital non réalisés	-4 539 301.37	57 065 113.05
Bénéfice total	6 650 038.84	73 968 690.72
Utilisation du résultat		
Produit net de l'exercice	10 700 734.27	12 780 345.38
Résultat prévu pour réinvestissement	10 700 734.27	12 780 345.38

Composition de la fortune voir annexe page 21.

CSF 2 Mixta-LPP 45

N° de valeur 887 909

Compte de fortune

	30.6.2011 CHF	30.6.2010 CHF
Valeurs patrimoniales		
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:		
– Dépôts à vue	13 451 695.79	18 019 597.23
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation	5 616 881.48	4 321 065.15
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	208 713 430.11	203 448 880.20
Instruments financiers dérivés	–2 828.12	232 684.98
Autres actifs	953 742.40	1 200 524.97
Fortune totale moins:	228 732 921.66	227 222 752.53
Autres engagements	44 225.55	41 792.34
Fortune nette	228 688 696.11	227 180 960.19
Valeur d'inventaire par droit	1 003.40	986.19
Variation de la fortune nette		
Fortune nette au début de l'exercice	227 180 960.19	240 865 160.53
Emissions de droits	21 777 810.60	13 970 156.50
Rachats de droits	–24 247 201.40	–52 195 489.60
Autres transactions sur droits	53 248.55	3 617 868.37
Bénéfice total	3 923 878.16	20 923 264.39
Fortune nette à la fin de l'exercice	228 688 696.11	227 180 960.19
Evolution des droits en circulation		
Situation au début de l'exercice	230 363	269 015
Droits émis	21 254	14 480
Droits rachetés	–23 704	–53 132
Nombre de droits en circulation	227 913	230 363
Résultat prévu pour réinvestissement par droit	13.45	13.68
Titres prêtés	2 351 700.00	0.00

Compte de résultats

	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Produits		
Produits des avoirs en banque	51 415.06	38 062.11
Revenus des titres, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation, y compris les actions gratuites	44 521.06	110 426.53
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	3 286 331.69	3 398 213.42
– Prêt de titres	1 293.95	443.95
Produits des remboursements	334.27	0.00
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	10 562.30	6 550.80
Total des revenus moins:	3 394 458.33	3 553 696.81
Intérêts passifs	17.81	0.67
Frais de gestion	324 963.15	370 164.44
Autres charges	998.79	987.13
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	2 101.90	32 146.84
Produit net	3 066 376.68	3 150 397.73
Gains en capital réalisés	3 815 351.37	7 131 869.24
Pertes en capital réalisées	–3 064 634.93	–4 852 138.82
Bénéfice réalisé	3 817 093.12	5 430 128.15
Gains et pertes en capital non réalisés	106 785.04	15 493 136.24
Bénéfice total	3 923 878.16	20 923 264.39
Utilisation du résultat		
Produit net de l'exercice	3 066 376.68	3 150 397.73
Résultat prévu pour réinvestissement	3 066 376.68	3 150 397.73

Composition de la fortune voir annexe page 21.

CSF 2 World Index*

N° de valeur 1 915 891

CSF 2 World Index L*

N° de valeur 1 916 740

Compte de fortune

	30.6.2011	30.6.2010
	CHF	CHF
Valeurs patrimoniales		
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:		
– Dépôts à vue	226 921.67	141 903.42
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation	278 220.42	393 290.88
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	139 945 232.00	136 193 457.82
Autres actifs	193 597.56	665 269.50
Fortune totale moins:	140 643 971.65	137 393 921.62
Autres engagements	32 442.10	48 946.09
Fortune nette	140 611 529.55	137 344 975.53
Titres prêtés	0.00	0.00

	Consolidation		Classe de droits A		Classe de droits L	
	1.7.2010–	1.7.2009–	1.7.2010–	1.7.2009–	1.7.2010–	1.7.2009–
	30.6.2011	30.6.2010	30.6.2011	30.6.2010	30.6.2011	30.6.2010
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Variation de la fortune nette						
Fortune nette au début de l'exercice	137 344 975.53	115 336 747.24	96 856 994.72	88 826 123.81	40 487 980.81	26 510 623.43
Emissions de droits	22 638 773.19	52 309 046.97	20 797 604.12	32 210 276.49	1 841 169.07	20 098 770.48
Rachats de droits	–21 262 582.61	–39 268 467.30	–20 618 097.01	–31 792 681.18	–644 485.60	–7 475 786.12
Autres transactions sur droits	–552 117.40	–2 278 667.42	–498 805.30	–285 267.04	–53 312.10	–1 993 400.38
Bénéfice total	2 442 480.84	11 246 316.04	1 674 640.10	7 898 542.64	767 840.74	3 347 773.40
Fortune nette à la fin de l'exercice	140 611 529.55	137 344 975.53	98 212 336.63	96 856 994.72	42 399 192.92	40 487 980.81
Evolution des droits en circulation						
Situation au début de l'exercice	143 340	131 305	101 626	101 521	41 714	29 784
Droits émis	22 099	52 094	20 311	32 528	1 788	19 566
Droits rachetés	–21 256	–40 059	–20 646	–32 423	–610	–7 636
Nombre de droits en circulation	144 183	143 340	101 291	101 626	42 892	41 714
Valeur d'inventaire par droit			CHF	CHF	CHF	CHF
			969.61	953.07	988.51	970.61
Résultat prévu pour réinvestissement par droit			10.60	8.96	11.92	10.37

* CSF 2 World-Index a été changé en CSF 2 World Index au 1.1.2011.
CSF 2 World-Index I a été changé en CSF 2 World Index L au 1.1.2011.

CSF 2 World Index*

N° de valeur 1 915 891

CSF 2 World Index L*

N° de valeur 1 916 740

Compte de résultats

	Consolidation		Classe de droits A		Classe de droits L	
	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Produits						
Produits des avoirs en banque	314.45	346.48	219.75	263.00	94.70	83.48
Revenus des titres, répartis comme suit:						
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation, y compris les actions gratuites	4 981.01	0.00	3 478.35	0.00	1 502.66	0.00
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	2 003 433.93	1 901 769.79	1 404 653.61	1 349 063.96	598 780.32	552 705.83
– Prêt de titres	289.70	0.00	203.31	0.00	86.39	0.00
Autres revenus	39 325.37	117 816.91	27 429.76	87 730.43	11 895.61	30 086.48
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	47 473.62	16 784.21	32 537.85	24 252.36	14 935.77	–7 468.15
Total des revenus moins:	2 095 818.08	2 036 717.39	1 468 522.63	1 461 309.75	627 295.45	575 407.64
Intérêts passifs	4 246.67	6 393.31	2 953.13	4 867.31	1 293.54	1 526.00
Frais de gestion	449 707.27	547 930.76	346 181.26	433 227.50	103 526.01	114 703.26
Autres charges	35.92	4.70	24.96	3.31	10.96	1.39
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	17 689.56	20 865.29	18 399.29	24 501.90	–709.73	–3 636.61
Produit net	1 624 138.66	1 461 523.33	1 100 963.99	998 709.73	523 174.67	462 813.60
Gains en capital réalisés	774 724.54	1 483 396.67	570 627.16	1 141 442.76	204 097.38	341 953.91
Pertes en capital réalisées	–2 185 094.83	–5 720 514.84	–1 555 949.26	–4 130 824.63	–629 145.57	–1 589 690.21
Bénéfice réalisé	213 768.37	–2 775 594.84	115 641.89	–1 990 672.14	98 126.48	–784 922.70
Gains et pertes en capital non réalisés	2 228 712.47	14 021 910.88	1 558 998.21	9 889 214.78	669 714.26	4 132 696.10
Bénéfice total	2 442 480.84	11 246 316.04	1 674 640.10	7 898 542.64	767 840.74	3 347 773.40
Utilisation du résultat						
Produit net de l'exercice	1 624 138.66	1 461 523.33	1 100 963.99	998 709.73	523 174.67	462 813.60
Produits non destinés à la distribution (écart émission/rachat)	–39 325.37	–117 816.91	–27 429.76	–87 730.43	–11 895.61	–30 086.48
Résultat prévu pour réinvestissement	1 584 813.29	1 343 706.42	1 073 534.23	910 979.30	511 279.06	432 727.12

* CSF 2 World-Index a été changé en CSF 2 World Index au 1.1.2011.
CSF 2 World-Index L a été changé en CSF 2 World Index L au 1.1.2011.

CSF 2 US Index*

N° de valeur 349 353

CSF 2 US Index L*

N° de valeur 1 916 281

Compte de fortune

	30.6.2011 CHF	30.6.2010 CHF
Valeurs patrimoniales		
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:		
– Dépôts à vue	153 478.57	21 997.55
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:		
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation	31 472.18	29 074.80
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	277 627 324.45	274 481 146.40
Autres actifs	566 965.34	3 209 082.86
Fortune totale moins:	278 379 240.54	277 741 301.61
Autres engagements	175 712.99	184 977.38
Engagements bancaires	0.00	102 297.36
Fortune nette	278 203 527.55	277 454 026.87

	Consolidation		Classe de droits A		Classe de droits L	
	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Variation de la fortune nette						
Fortune nette au début de l'exercice	277 454 026.87	370 792 520.75	157 306 020.29	252 625 649.43	120 148 006.58	118 166 871.32
Emissions de droits	78 962 753.08	43 877 063.94	59 455 775.98	15 151 107.48	19 506 977.10	28 725 956.46
Rachats de droits	-83 867 516.84	-195 295 853.46	-74 968 120.03	-152 350 868.25	-8 899 396.81	-42 944 985.21
Autres transactions sur droits	-550 678.19	26 393 823.13	615 105.71	24 040 142.25	-1 165 783.90	2 353 680.88
Bénéfice total	6 204 942.63	31 686 472.51	3 162 336.89	17 839 989.38	3 042 605.74	13 846 483.13
Fortune nette à la fin de l'exercice	278 203 527.55	277 454 026.87	145 571 118.84	157 306 020.29	132 632 408.71	120 148 006.58
Evolution des droits en circulation						
Situation au début de l'exercice	310 247	467 530	174 719	316 849	135 528	150 681
Droits émis	80 952	49 673	60 745	17 215	20 207	32 458
Droits rachetés	-86 876	-206 956	-77 318	-159 345	-9 558	-47 611
Nombre de droits en circulation	304 323	310 247	158 146	174 719	146 177	135 528
Valeur d'inventaire par droit			CHF 920.49	CHF 900.34	CHF 907.34	CHF 886.52
Résultat prévu pour réinvestissement par droit			14.26	22.35	15.16	23.20

* CSF 2 US-Index a été changé en CSF 2 US Index au 1.1.2011.

CSF 2 US-Index I a été changé en CSF 2 US Index L au 1.1.2011.

CSF 2 US Index*

N° de valeur 349 353

CSF 2 US Index L*

N° de valeur 1 916 281

Compte de résultats

	Consolidation		Classe de droits A		Classe de droits L	
	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Produits						
Produits des avoirs en banque	955.59	932.06	550.00	620.49	405.59	311.57
Revenus des titres, répartis comme suit:						
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation, y compris les actions gratuites	938.99	1 300.11	534.09	851.31	404.90	448.80
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	6 112 303.76	9 270 601.59	3 668 800.28	5 612 174.63	2 443 503.48	3 658 426.96
Autres revenus	98 140.51	239 210.11	55 769.80	151 965.39	42 370.71	87 244.72
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	16 014.95	64 913.31	–43 011.87	–1 194.54	59 026.82	66 107.85
Total des revenus moins:	6 228 353.80	9 576 957.18	3 682 642.30	5 764 417.28	2 545 711.50	3 812 539.90
Intérêts passifs	450.95	1 244.08	264.08	754.48	186.87	489.60
Frais de gestion	864 525.78	1 070 675.63	581 416.34	783 507.79	283 109.44	287 167.84
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	793 958.81	1 217 035.91	790 594.79	924 076.68	3 364.02	292 959.23
Produit net	4 569 418.26	7 288 001.56	2 310 367.09	4 056 078.33	2 259 051.17	3 231 923.23
Gains en capital réalisés	28 957 505.04	63 910 165.60	15 988 142.40	39 638 463.11	12 969 362.64	24 271 702.49
Pertes en capital réalisées	–13 046 419.20	–21 881 542.68	–7 675 397.62	–15 836 412.50	–5 371 021.58	–6 045 130.18
Bénéfice réalisé	20 480 504.10	49 316 624.48	10 623 111.87	27 858 128.94	9 857 392.23	21 458 495.54
Gains et pertes en capital non réalisés	–14 275 561.47	–17 630 151.97	–7 460 774.98	–10 018 139.56	–6 814 786.49	–7 612 012.41
Bénéfice total	6 204 942.63	31 686 472.51	3 162 336.89	17 839 989.38	3 042 605.74	13 846 483.13
Utilisation du résultat						
Produit net de l'exercice	4 569 418.26	7 288 001.56	2 310 367.09	4 056 078.33	2 259 051.17	3 231 923.23
Produits non destinés à la distribution (écart émission/rachat)	–98 140.51	–239 210.11	–55 769.80	–151 965.39	–42 370.71	–87 244.72
Résultat prévu pour réinvestissement	4 471 277.75	7 048 791.45	2 254 597.29	3 904 112.94	2 216 680.46	3 144 678.51

* CSF 2 US-Index a été changé en CSF 2 US Index au 1.1.2011.

CSF 2 US-Index I a été changé en CSF 2 US Index L au 1.1.2011.

CSF 2 US Enhanced*

N° de valeur 237 901

CSF 2 US Enhanced L*

N° de valeur 1 916 283

Compte de fortune

	30.6.2011 CHF	30.6.2010 CHF
Valeurs patrimoniales		
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:		
– Dépôts à vue	324 882.55	90 425.80
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:		
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	18 380 609.29	39 061 605.64
Autres actifs	31 808.00	260 964.10
Fortune totale moins:	18 737 299.84	39 412 995.54
Autres engagements	209 101.31	209 101.31
Fortune nette	18 528 198.53	39 203 894.23

	Consolidation		Classe de droits A		Classe de droits L	
	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Variation de la fortune nette						
Fortune nette au début de l'exercice	39 203 894.23	44 717 203.84	14 865 824.39	22 956 028.04	24 338 069.84	21 761 175.80
Emissions de droits	423 745.24	1 175 689.95	419 491.14	1 175 689.95	4 254.10	0.00
Rachats de droits	–23 591 857.07	–12 749 787.54	–4 304 382.11	–12 749 787.54	–19 287 474.96	0.00
Autres transactions sur droits	2 017 618.91	1 933 710.48	166 849.03	1 933 710.48	1 850 769.88	0.00
Bénéfice total	474 797.22	4 127 077.50	281 555.24	1 550 183.46	193 241.98	2 576 894.04
Fortune nette à la fin de l'exercice	18 528 198.53	39 203 894.23	11 429 337.69	14 865 824.39	7 098 860.84	24 338 069.84
Evolution des droits en circulation						
Situation au début de l'exercice	57 972	76 853	26 061	44 942	31 911	31 911
Droits émis	679	2 095	674	2 095	5	0
Droits rachetés	–30 049	–20 976	–7 196	–20 976	–22 853	0
Nombre de droits en circulation	28 602	57 972	19 539	26 061	9 063	31 911
Valeur d'inventaire par droit			CHF 584.95	CHF 570.42	CHF 783.28	CHF 762.69
Résultat prévu pour réinvestissement par droit			6.61	8.73	9.94	12.94

* CSF 2 USA Enhanced a été changé en CSF 2 US Enhanced au 1.1.2011.

CSF 2 USA Enhanced I a été changé en CSF 2 US Enhanced L au 1.1.2011.

CSF 2 US Enhanced*

N° de valeur 237 901

CSF 2 US Enhanced L*

N° de valeur 1 916 283

Compte de résultats

	Consolidation		Classe de droits A		Classe de droits L	
	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Produits						
Produits des avoirs en banque	332.64	336.83	158.15	162.56	174.49	174.27
Revenus des titres, répartis comme suit:						
– Actions et autres titres de participation et droits-valeurs de participation, y compris les actions gratuites	0.00	–95.73	0.00	–42.12	0.00	–53.61
– Parts d'autres placements collectifs de capitaux	221 147.86	601 499.76	139 797.22	226 154.31	81 350.64	375 345.45
Produits des remboursements	26 658.21	37 654.67	0.00	0.00	26 658.21	37 654.67
Autres revenus	36 105.68	20 872.39	21 550.63	9 058.70	14 555.05	11 813.69
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	123.62	3 640.96	112.58	3 640.96	11.04	0.00
Total des revenus moins:	284 368.01	663 908.88	161 618.58	238 974.41	122 749.43	424 934.47
Intérêts passifs	0.00	183.60	0.01	80.02	–0.01	103.58
Autres charges	199.70	197.92	96.97	88.32	102.73	109.60
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	28 840.05	2 310.96	10 837.73	2 310.96	18 002.32	0.00
Produit net	255 328.26	661 216.40	150 683.87	236 495.11	104 644.39	424 721.29
Gains en capital réalisés	8 055 463.97	3 470 314.19	4 906 736.59	1 477 085.76	3 148 727.38	1 993 228.43
Pertes en capital réalisées	–3 765 897.40	–1 084 246.21	–2 264 877.29	–574 393.80	–1 501 020.11	–509 852.41
Bénéfice réalisé	4 544 894.83	3 047 284.38	2 792 543.17	1 139 187.07	1 752 351.66	1 908 097.31
Gains et pertes en capital non réalisés	–4 070 097.61	1 079 793.18	–2 510 987.93	410 996.45	–1 559 109.68	668 796.73
Bénéfice total	474 797.22	4 127 077.56	281 555.24	1 550 183.52	193 241.98	2 576 894.04
Utilisation du résultat						
Produit net de l'exercice	255 328.26	661 216.40	150 683.87	236 495.11	104 644.39	424 721.29
Produits non destinés à la distribution (écart émission/rachat)	–36 105.68	–20 872.39	–21 550.63	–9 058.70	–14 555.05	–11 813.69
Résultat prévu pour réinvestissement	219 222.58	640 344.01	129 133.24	227 436.41	90 089.34	412 907.60

* CSF 2 USA Enhanced a été changé en CSF 2 US Enhanced au 1.1.2011.

CSF 2 USA Enhanced I a été changé en CSF 2 US Enhanced L au 1.1.2011.

CSF 2 Private Equity

N° de valeur 1 137 822

Compte de fortune

	30.6.2011 CHF	30.6.2010 CHF
Valeurs patrimoniales		
Avoirs en banque, y compris placements fiduciaires auprès de banques tierces, répartis comme suit:		
– Dépôts à vue	50 188 479.02	8 965 114.84
Titres, y compris titres prêtés et mis en pension, répartis comme suit:		
– Placements private equity	330 437 914.77	319 067 820.08
Instruments financiers dérivés	7 586 436.00	16 451 793.00
Autres actifs	983 329.30	839 389.89
Fortune totale moins:	389 196 159.09	345 324 117.81
Autres engagements	4 289 232.88	4 328 105.38
Fortune nette	384 906 926.21	340 996 012.43
Valeur d'inventaire par droit	1 149.25	1 025.93
Variation de la fortune nette		
Fortune nette au début de l'exercice	340 996 012.43	316 069 312.77
Emissions de droits	20 393 117.33	27 104 086.07
Rachats de droits	-17 672 280.18	-15 597 932.35
Autres transactions sur droits	-182 154.88	4 224 905.39
Bénéfice total	41 372 231.51	9 195 640.55
Fortune nette à la fin de l'exercice	384 906 926.21	340 996 012.43
Evolution des droits en circulation		
Situation au début de l'exercice	332 376	320 735
Droits émis	19 071	27 200
Droits rachetés	-16 528	-15 559
Nombre de droits en circulation	334 919	332 376
Résultat prévu pour réinvestissement par droit	0.00	0.00

Compte de résultats

	1.7.2010– 30.6.2011 CHF	1.7.2009– 30.6.2010 CHF
Produits		
Produits des avoirs en banque	6 867.74	44 024.81
Revenus des titres, répartis comme suit:		
– Placements private equity	2 779 455.02	3 134 044.12
Autres revenus	78 826.60	102 734.07
Achat de revenus courus lors de l'émission de droits	-302 136.52	-303 407.59
Total des revenus moins:	2 563 012.84	2 977 395.41
Intérêts passifs	0.00	189.85
Frais de gestion	9 556 568.37	10 011 926.72
Autres charges	55 362.32	37 543.97
Versement de revenus courus lors du rachat de droits	-222 490.29	-122 119.38
Produit net	-6 826 427.56	-6 950 145.75
Gains en capital réalisés	283 309.88	3 722 778.60
Pertes en capital réalisées	-21 509.90	-4 800 247.20
Bénéfice réalisé	-6 564 627.58	-8 027 614.35
Gains et pertes en capital non réalisés	47 936 859.09	17 223 254.90
Bénéfice total	41 372 231.51	9 195 640.55
Utilisation du résultat		
Produit net de l'exercice	-6 826 427.56	-6 950 145.75
Produits non destinés à la distribution (écart émission/rachat)	-78 826.60	-102 734.43
Imputation des pertes avec gains/pertes en capital accumulés	6 905 254.16	7 052 880.18
Résultat prévu pour réinvestissement	0.00	0.00

CSF 2 Capital de dotation

Bilan

	30.6.2011 Actif CHF	30.6.2011 Passif CHF	30.6.2010 Actif CHF	30.6.2010 Passif CHF
Avoirs en banque	7 698.93		11 950.58	
Placements	103 076.40		99 028.00	
Impôt anticipé récupérable	10.41		5.63	
Passifs transitoires		8 456.17		8 456.17
Capital		100 000.00		100 000.00
Gain/perte	198.47			387.08
Bénéfice reporté de l'année précédente		2 528.04		2 140.96
	110 984.21	110 984.21	110 984.21	110 984.21

Compte de résultats

	1.7.2010– 30.6.2011 Charges	1.7.2010– 30.6.2011 Produits	1.7.2009– 30.6.2010 Charges	1.7.2009– 30.6.2010 Produits
Intérêts bancaires		13.63		16.08
Bénéfices/pertes non réalisés	212.10	0.00	0.00	371.00
Gain/perte		198.47	387.08	
	212.10	212.10	387.08	387.08

Indications et explications générales

Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier (ANSKA) a été fondée en 1974. Sa raison sociale a été modifiée en 1997 en Credit Suisse Fondation de placement (CSF). Elle a fusionné, avec effet au 1^{er} juillet 1997, avec Columna-Invest Fondation de placement. En septembre 1997, les groupes de placement de cette dernière ont été intégrés dans ceux de CSF. Sur l'exercice 2006/2007, pour des raisons fiscales, les groupes de placement ayant une importante composante en actions américaines ont été transférés dans une nouvelle fondation séparée, Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier (CSF 2).

Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier a pour but le placement collectif et la gestion de capitaux de prévoyance. Peuvent y adhérer

- les institutions de prévoyance professionnelle enregistrées conformément à l'article 48 LPP,
 - les institutions de prévoyance professionnelle surobligatoire dont les prestations sont définies dans un règlement,
 - les fondations collectives et communes,
 - les fondations de libre passage,
- qui sont domiciliées en Suisse et qui sont exonérées d'impôt.

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des investisseurs, le Conseil de fondation et l'organe de révision. L'organe de révision est la société KPMG AG, Zurich. Les droits et les obligations des organes sont définis dans les Statuts et le Règlement, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès de la Fondation.

Gestion de fortune

La Fondation a confié la gestion des groupes de placement à Credit Suisse AG, Zurich. L'étendue de la prestation est réglementée dans le contrat de délégation. Credit Suisse AG, Zurich, a convenu de la sous-délégation suivante avec l'accord de CSF 2:

Partners Group, Zoug Gestionnaire CSF 2 Private Equity

Placement de la fortune

Dans le cadre de la gestion de la fortune, la Fondation a partiellement adopté le concept d'«architecture ouverte», prenant ainsi en considération différents gérants de fortune. Par ailleurs, les groupes de placement Fund Selection investissent dans plusieurs fonds de placement gérés activement de prestataires tiers. Ces fonds cibles sont sélectionnés sur la base d'analyses qualitatives et quantitatives et en tenant compte des aspects du risque et du rendement. En outre, les fonds cibles utilisés sont contrôlés en continu au moyen de statistiques.

Assurance qualité

Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier est soumise aux directives sur l'assurance qualité de la Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP). La CAFP a révisé ses critères de qualité au 28 mai 2011. Ce document est disponible sur le site www.cafp.ch.

Notes relatives à l'évaluation

Titres

Les titres sont évalués aux prix du marché en vigueur le jour de l'évaluation. Pour les placements en monnaies étrangères, ce sont les cours de conversion du jour d'évaluation qui sont appliqués.

Private Equity

Titres: L'évaluation des titres cotés en Bourse est effectuée selon les prix du marché au jour d'évaluation. Pour les placements en monnaies étrangères, ce sont les cours de conversion du jour d'évaluation qui sont appliqués.

Les titres qui intègrent le portefeuille à la suite de retours (distributions) et sont soumis à des restrictions de vente (lock-ups) sont évalués aux prix du marché en vigueur le jour de l'évaluation.

Placements en private equity: La valeur d'inventaire du portefeuille de participation est calculée par le groupe de placement CSF 2 Private Equity conformément aux International Financial Reporting Standards. Le calcul de la valeur des placements en private equity intervient sur la base des rapports rédigés par ces sociétés, pour autant qu'ils soient disponibles et utilisables, si nécessaire avec adaptation à la valeur de marché (Fair Value) des valeurs patrimoniales et engagements financiers.

L'évaluation des partnership-investments et participations directes (private equity-investments) repose sur l'examen des informations les plus récentes reçues des sociétés ou d'autres sources. Il est fréquent que celles-ci ne correspondent pas à la date d'évaluation. Des méthodes d'évaluation généralement reconnues, comme le dernier financement, des analyses multiples, la méthode DCF et des évaluations de tiers ainsi que les prix sur le marché sont utilisées. Dans l'évaluation de la fair value de tels investissements, on se sert des données observables sur le marché et des données du cash flow. Il est par ailleurs tenu compte du fait que l'évaluation de l'ensemble du portefeuille correspond aux données observables sur le marché et à l'évolution générale du marché. Dans la mesure du possible, tout est entrepris pour porter les dernières informations sur les investissements.

CSF 2 Private Equity Engagements de paiement	30.6.2011 CHF	30.6.2010 CHF
Engagements réalisés (au cours de la transaction)	822 838 915.02	775 631 869.80
Engagements non réalisés (valeur au cours du jour de clôture du bilan)	79 962 299.37	138 170 946.66
Influence de change	-9 473 207.33	-9 090 879.94
Total des engagements de paiement (valeur au cours du jour de clôture du bilan)	893 328 007.06	904 711 936.52

Securities Lending (prêt de titres)

Conformément à l'art. 1.6 des principes généraux présidant aux directives de placement, des titres peuvent être prêtés à la banque dépositaire contre rémunération pour tous les groupes de placement (Securities Lending). La banque dépositaire veille à une parfaite exécution. Afin de garantir le droit à remboursement, la banque dépositaire fournit des sûretés sous la forme de titres dans un dépôt collatéral. Les prescriptions de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux s'appliquent par analogie (art. 55 al. 1 lit. a LPCC; art. 76 OPC; art. 1 ss. OPCC-FINMA). Les revenus du Securities Lending sont indiqués dans les comptes annuels des fonds de placement correspondants. Pour les groupes de placement investissant dans des placements collectifs, ces revenus sont directement imputés aux fonds de placement utilisés (voir aussi l'indication ci-après concernant l'optimisation fiscale).

Après la suspension des activités de Securities Lending en décembre 2008 en raison des turbulences sur les marchés financiers, le Conseil de fondation décide de les reprendre en novembre 2010. Afin d'introduire des mesures de sécurité supplémentaires, le processus est davantage automatisé, en couplant l'exécution des activités de Securities Lending avec le développement de l'écart de crédit de l'emprunteur.

Remboursements

Les revenus provenant de remboursements d'autres placements collectifs de capitaux sont présentés dans les comptes de résultats concernés (cf. page 23).

La Fondation de placement n'a réalisé aucun remboursement envers les investisseurs.

Performance

La performance indique la variation en % de la valeur d'un droit de participation compte tenu du réinvestissement. Outre le réinvestissement, elle comprend également des variations dues à des gains ou à des pertes sur les cours (voir aussi l'indication ci-après concernant la capitalisation).

Optimisation fiscale

Lorsque la situation l'y invite, la Fondation de placement emploie des instruments de placement collectifs dans un but d'optimisation fiscale. En utilisant des fonds de placement constitués en partie spécialement pour CSF 2, les Fondations de placement n'ont pas à acquitter le droit de timbre prélevé sur le chiffre d'affaires des titres, ni la taxe sur la valeur ajoutée sur les commissions de gestion. Figurent parmi les fonds de placement constitués spécialement pour CSF 2:

- Credit Suisse Institutional Master Fund (CSIMF classe F) pour les groupes de placement gérés activement
- Credit Suisse Institutional Fund (CSIF classe F) pour les groupes de placement indexés

Les investisseurs de CSF 2 ne paient ni le droit de timbre, ni l'impôt à la source prélevé par les Etats-Unis sur les dividendes. Cette situation peut conduire – indépendamment de la part en actions US du groupe de placement – à une performance annuelle accrue de 0,05% à 0,5% de la fortune investie (voir aussi indications et explications générales).

Vous trouverez davantage d'informations sur la construction du portefeuille dans l'aperçu des conditions au 30.6.2011, page 22.

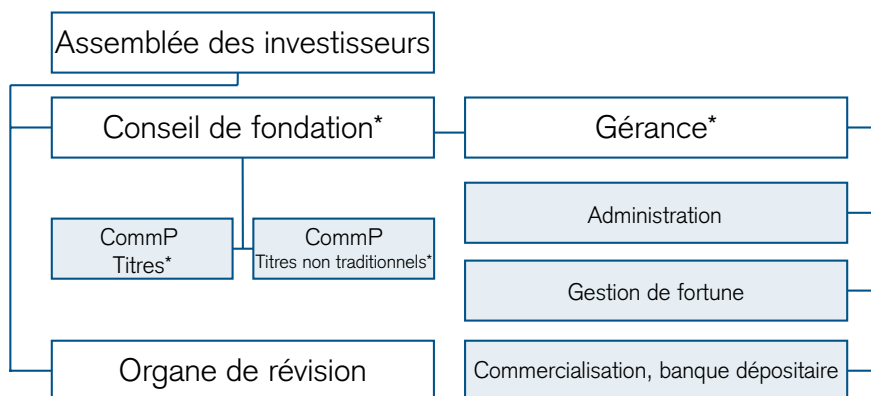
Capitalisation

Lors de leur assemblée extraordinaire du 2 mai 2007, les investisseurs ont pris la décision de ne plus distribuer les revenus courus, mais de les utiliser pour augmenter la fortune de placement (capitalisation). La procédure de comptabilisation de la capitalisation a lieu chaque année le 30 juin. Le revenu couru jusque-là est ajouté à la valeur du capital. La valeur d'inventaire reste inchangée (*ceteris paribus*).

Opérations sur dérivés

Le tableau de la page 23 présente un aperçu de l'utilisation des dérivés. En vertu de l'art. 1.7 ss des principes généraux présidant aux directives de placement, des dérivés peuvent aussi être utilisés par des placements collectifs détenus par des groupes de placement CSF 2.

Corporate Governance



* Composition voir pages 24–25.

Les organes de la Fondation sont l'Assemblée des investisseurs et le Conseil de fondation. Le Conseil de fondation désigne un gérant et son suppléant. Le Conseil de fondation délègue la surveillance du respect de la politique de placement et les activités de placement à des commissions de placement. La composition du Conseil de fondation et des commissions de placement figure aux pages 24–25. Les droits et les obligations des organes, des commissions de placement et du gérant sont définis dans les Statuts et le Règlement.

Commissions de placement (CP)

Les commissions de placement définissent la politique de placement en respectant la législation, les Directives de placement et les instructions du Conseil de fondation. Elles surveillent l'observation de cette politique et les résultats des placements. Les commissions de placement peuvent notamment désigner des comités de placement, qui disposent des compétences de la commission de placement pour les affaires quotidiennes.

Assemblée des investisseurs

L'Assemblée des investisseurs est l'organe suprême de la Fondation; elle se compose des représentants du fondateur et des représentants de tous les co-fondateurs et investisseurs. Elle a notamment pour tâches:

- de statuer sur l'amendement des Statuts;
- d'approuver le Règlement de la Fondation, ses modifications et ses compléments;

- d'élire les membres du Conseil de fondation;
- d'élire l'organe de révision;
- d'approuver les comptes annuels et le rapport de l'organe de révision ainsi que de donner décharge au Conseil de fondation.

Gérance

La gérance s'occupe des affaires courantes de la Fondation en se conformant aux Statuts, au Règlement, aux Directives de placement, au Règlement d'Organisation et de Gestion et aux instructions du Conseil de fondation.

Organe de révision

L'organe de révision est élu pour quatre ans par l'Assemblée des investisseurs sur proposition du Conseil de fondation. Il a notamment pour tâches:

- d'examiner si la gestion est conforme aux Statuts, au Règlement et aux Directives de placement;
- de réviser les comptes annuels;
- de faire rapport à l'Assemblée des investisseurs ainsi qu'à l'autorité de surveillance (Office fédéral des assurances sociales).

Conseil de Fondation

Le Conseil de fondation est l'organe directeur suprême. Il peut déléguer certaines tâches à une gérance (mandat de gestion des affaires) et à des commissions de placement. Les membres de la gérance et des commissions de placement n'appartiennent pas nécessairement au Conseil de fondation, mais sont nommés par lui et dépendent de leur ac-

tivité devant lui. Le Conseil de fondation édicte les Directives de placement, le Règlement d'Organisation et de Gestion et les prospectus complétant le Règlement et les Directives de placement.

Exercice des droits de vote

Afin de préserver les intérêts des investisseurs, le Conseil de fondation a établi les principes applicables en matière d'exercice des droits de vote dans une instruction sur l'exercice des droits de vote et des droits des créanciers. L'exercice des droits de vote ne peut intervenir que dans l'intérêt exclusif de l'investisseur. En cas d'intérêt manifeste de ce dernier, le Conseil de fondation exerce lui-même le droit de vote ou donne des consignes précises sur la position à adopter dans le cas particulier.

Devoir de récusation et devoir de publication

La Fondation est tenue de préserver les intérêts des investisseurs. Aussi les personnes exerçant une fonction d'organe au sein de la Fondation sont-elles soumises à des devoirs de publication et de récusation. En présence d'un conflit d'intérêts (potentiel), un organe est impérativement tenu d'en informer la Fondation et/ou de se récuser en cas de vote. En outre, les mandats auprès de tiers doivent être annoncés.

Justification des écarts

Selon les Directives de placement, les groupes de placement ne sont pas autorisés à prendre des crédits (effet de levier). Lorsque certains d'entre eux affichent des positions négatives sur leurs comptes en banque, il s'agit de positions débitrices à court terme se référant à une date déterminée, sans effet de levier intentionnel sur le portefeuille.

Écarts par rapport aux Directives de placement autorisés au 30 juin 2011 en vertu de l'art. 1.1 des Directives de placement

Groupe de placement	Dénomination du placement	Motif du placement
Groupes de placement indexés	Dérivés augmentant les engagements	La Fondation de placement accepte que les «Autres éléments de la fortune» soient imputés à la position «Liquidités/obligations/emprunts convertibles/actions». Les «Autres éléments de la fortune» contiennent essentiellement des impôts récupérables et des dividendes échus, lesquels sont attribués, lors de l'utilisation de dérivés, à la fortune pouvant être investie, afin de réduire autant que possible les écarts par rapport au benchmark.

Composition de la fortune par catégorie

CSF 2 Mixta-LPP 25*	30.6.2011	30.6.2010	CSF 2 Mixta-LPP 35*	30.6.2011	30.6.2010
Obligations Suisse en CHF	47,51%	49,75%	Obligations Suisse en CHF	34,35%	36,12%
Obligations Etranger en CHF	3,21%	5,17%	Obligations Etranger en CHF	5,70%	8,85%
Obligations en monnaies étrangères (ME)	0,70%	0,67%	Obligations en monnaies étrangères (ME)	2,33%	1,01%
Actions Suisse	13,41%	13,76%	Actions Suisse	17,84%	18,34%
Actions Etranger	11,35%	8,04%	Actions Etranger	17,72%	14,20%
Titres de gage immobilier (hypothèques)	5,10%	4,51%	Titres de gage immobilier (hypothèques)	3,22%	2,90%
Valeurs immobilières Suisse	9,05%	6,60%	Valeurs immobilières Suisse	7,17%	5,82%
Valeurs immobilières Etranger	3,02%	2,01%	Valeurs immobilières Etranger	2,44%	1,17%
Placements alternatifs	0,00%	0,00%	Placements alternatifs	1,65%	1,38%
Liquidités/autres actifs	6,66%	9,49%	Liquidités/autres actifs	7,59%	10,20%
Total	100,00%	100,00%	Total	100,00%	100,00%
Part en actions (Suisse et Etranger)	24,75%	21,80%	Part en actions (Suisse et Etranger)	35,56%	32,54%
Part en monnaies étrangères (ME)	8,27%	6,84%	Part en monnaies étrangères (ME)	11,82%	9,53%

CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus*	30.6.2011	30.6.2010	CSF 2 Mixta-LPP 45*	30.6.2011	30.6.2010
Obligations Suisse en CHF	16,52%	–	Obligations Suisse en CHF	30,70%	32,06%
Obligations Etranger en CHF	19,57%	–	Obligations Etranger en CHF	5,72%	6,82%
Obligations en monnaies étrangères (ME)	1,91%	–	Obligations en monnaies étrangères (ME)	0,77%	0,99%
Actions Suisse	6,71%	–	Actions Suisse	23,13%	23,41%
Actions Etranger	10,18%	–	Actions Etranger	20,37%	17,93%
Titres de gage immobilier (hypothèques)	7,67%	–	Titres de gage immobilier (hypothèques)	2,58%	2,57%
Valeurs immobilières Suisse	11,97%	–	Valeurs immobilières Suisse	4,51%	4,35%
Valeurs immobilières Etranger	3,22%	–	Valeurs immobilières Etranger	1,71%	1,16%
Placements alternatifs	8,18%	–	Placements alternatifs	1,50%	1,38%
Liquidités/autres actifs	14,07%	–	Liquidités/autres actifs	9,03%	9,33%
Total	100,00%	–	Total	100,00%	100,00%
Part en actions (Suisse et Etranger)	16,89%	–	Part en actions (Suisse et Etranger)	43,50%	41,34%
Part en monnaies étrangères (ME)	12,25%	–	Part en monnaies étrangères (ME)	12,49%	9,02%

* Les groupes de placement contiennent des dérivés, qui sont évalués conformément à l'OPP 2 (cf. page 23).

Aperçu des conditions

Aperçu des conditions au 30 juin 2011		Frais en % p. a.*		Ecart en % nette d'inventaire**		Saisie des ordres		Souscription minimale		Structure du portefeuille		Evaluation au cours de clôture		Publication des cours		Date de valeur	
Groupes/Classes de placement		N° de valeur	Code Bloomberg	Report	Déport	Total	Limite journalière	men- suelle	trimestrielle	en mio. CHF pour classes L	Placem. collectifs**	Placem. collectifs directs**	Du jour de la transaction +	Du jour suivant la transaction +	nb. de jours	nb. de jours	transaction +
Portefeuilles mixtes																	
CSF 2 Mixta-LPP 25 ¹⁾		887 902	CSABVGB SW	0,49	0,00	0,00	15h30				x	x	x	x	1	1	3
CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus ¹⁾		11 217 285	CSAMIXA SW	0,60	0,00	0,00	15h30				x	x	x	x	1	1	3
CSF 2 Mixta-LPP 35 ²⁾		887 904	CSABV35 SW	0,56	0,00	0,00	15h30				x	x	x	x	1	1	3
CSF 2 Mixta-LPP 45 ³⁾		887 909	CSABV45 SW	0,59	0,00	0,00	15h30				x	x	x	x	1	1	3
Portefeuilles d'actions (gestion passive)																	
CSF 2 World Index ⁴⁾		1 915 891	CSAWORL SW	0,5865	0,10	0,05	14h00				x	x	x	x	2	2	3
CSF 2 World Index L ⁴⁾		1 916 740	CSAWORI SW	0,4865	0,10	0,05	14h00			5	x	x	x	x	2	2	3
CSF 2 US Index ⁴⁾		349 353	CSAUSIX SW	0,3865	0,05	0,10	14h00				x	x	x	x	1	1	3
CSF 2 US Index L ⁴⁾		1 916 281	CSAUSII SW	0,2865	0,05	0,10	14h00			5	x	x	x	x	1	1	3
CSF 2 US Enhanced ⁵⁾		237 901	CSAAKUS SW	0,7365	0,15	0,30	14h00				x	x	x	x	1	1	3
CSF 2 US Enhanced L ⁵⁾		1 916 283	CSAAUSI SW	0,5865	0,15	0,30	14h00			5	x	x	x	x	1	1	3
Portefeuilles de valeurs alternatives																	
CSF 2 Private Equity ⁶⁾		1 137 822	CSAPREO SW	1,825	0,00	3,00	****	S, R			x	x	x	x	****	****	****

S souscriptions
R rachats

* Frais annuels récurrents sur une base forfaitaire, hors TVA. Sauf mention contraire dans les notes de bas de page, sont compris tous les frais pour les placements directs et/ou les placements collectifs, tels que les frais pour la gestion de la fortune, la commercialisation, la comptabilité, la tenue des dépôts, l'administration, la révision, les publications etc. (hors frais de dépôt étrangers). Le calcul s'effectue sur la base de la moyenne de la valeur nette d'inventaire.

** Ecart = différence entre le prix d'émission et le prix de rachat; sert à répercuter sur la personne qui en est à l'origine les frais de transaction engendrés par les achats et les ventes; l'écart demeure dans la fortune de placement.

*** Groupes de placement CSF et CSF 2 et fonds de placement de Credit Suisse AG et d'autres fournisseurs autorisés en Suisse.

**** Les chiffres à la clôture et à la date de valeur sont publiés dans les fact sheets mensuelles.

1) Le taux de frais estimé comprend: 0,05% pour les frais d'allocation d'actifs et les coûts des placements collectifs Credit Suisse AG, et 0,35% pour les coûts des autres placements (le taux de frais varie en fonction de la structure des actifs).

2) Le taux de frais estimé comprend: 0,05% pour les frais d'allocation d'actifs et les coûts des placements collectifs Credit Suisse AG, et 0,40% pour les coûts des autres placements (le taux de frais varie en fonction de la structure des actifs).

3) Le taux de frais estimé comprend: 0,05% pour les frais d'allocation d'actifs et les coûts des placements collectifs Credit Suisse AG, et 0,45% pour les coûts des autres placements (le taux de frais varie en fonction de la structure des actifs).

4) Taux y c. commission de gestion forfaitaire sur les placements CSF.

5) Aucun prélèvement direct de frais; ceux-ci sont prélevés sur le placement collectif (CSIF); exonéré de la TVA.

6) Commission de gestion sur l'engagement moyen sans commission de performance 15%; high watermark; hurdle rate 6%.

Aperçu des dérivés

Dérivés accroissant les engagements au 30.6.2011

Groupe de placement	Type de dérivé	Nombre de positions	Valeur de marché ⁴⁾ (CHF 1 000)	Engagements économiques ¹⁾ (CHF 1 000)	Engagements selon OPP 2 ²⁾ (CHF 1 000)	Liquidités nécessaires (CHF 1 000)	Liquidités disponibles/ obligations/emprunts convertibles/actions ³⁾ (CHF 1 000)	Risque de contrepartie
CSF 2 Mixta-LPP 25	Long à terme	2	–	7 336	7 336	7 274	15 381	Bourses de dérivés
CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus	Long à terme	10	–	5 379	5 379	5 360	11 579	Bourses de dérivés
	Long à terme	4	18	2 376	2 381	–	–	Devises à terme ⁵⁾
CSF 2 Mixta-LPP 35	Long à terme	4	–	29 603	29 603	29 072	45 948	Bourses de dérivés
	Long à terme	1	26	3 033	3 065	–	–	Devises à terme ⁵⁾
CSF 2 Mixta-LPP 45	Long à terme	4	–	10 811	10 811	10 743	13 452	Bourses de dérivés
CSF 2 US Index	Long à terme	2	–	389	389	388	544	Bourses de dérivés
CSF 2 US Enhanced	Long à terme	1	–	111	111	111	324	Bourses de dérivés

Dérivés diminuant les engagements au 30.6.2011

Groupe de placement	Type de dérivé	Nombre de positions	Valeur de marché ⁴⁾ (CHF 1 000)	Engagements économiques ¹⁾ (CHF 1 000)	Engagements selon OPP 2 ²⁾ (CHF 1 000)	Couverture physique nécessaire (CHF 1 000)	Couverture physique disponible (à la valeur nominale) ³⁾ (CHF 1 000)	Monnaie	Risque de contrepartie
CSF 2 Mixta-LPP 25	Court à terme	1	–3	–1 217	–1 221	–1 214	2 319	EUR	Devises à terme
CSF 2 Mixta-LPP 35	Court à terme	1	–21	–8 279	–8 301	–8 255	8 255	EUR	Devises à terme
	Court à terme	1	–	–2 813	–2 813	–2 793	6 073	GBP	Bourses de dérivés
	Court à terme	1	1	–3 619	–3 621	–3 621	3 800	USD	Devises à terme
CSF 2 Mixta-LPP 45	Court à terme	1	–3	–1 096	–1 099	–1 093	1 770	EUR	Devises à terme
CSF 2 Private Equity	Court à terme	1	3 186	–69 478	–69 584	–71 323	151 786	EUR	Devises à terme
	Court à terme	1	4 400	–128 792	–128 826	–134 580	217 949	USD	Devises à terme

Lorsqu'un produit dérivé figure dans les comptes de fortune à la valeur de remplacement et qu'il n'apparaît pas dans l'aperçu des dérivés sur la présente page, il s'agit alors d'opérations à terme sur devises réalisées.

- 1) Indiquent le niveau des engagements d'un portefeuille. Les dérivés sont mis au «même dénominateur» que leurs sous-jacents pour permettre une agrégation de toutes les positions au sein de la même catégorie de placement.
- 2) La différence par rapport aux engagements économiques tient au traitement des options. Les positions d'options qui accroissent l'engagement peuvent être prises en compte au plein volume du sous-jacent, c'est-à-dire sans correction par le delta (avec une probabilité d'exercice de 100%). Par contre, les options qui diminuent l'engagement (long puts, short calls) ne sont pas déductibles.
- 3) Calcul à la valeur du marché (pour les obligations valeur du cours y c. intérêts courus).
- 4) La valeur du marché correspond au produit non réalisé au 30.6.2011.
- 5) La Fondation de placement considère la couverture au jour de clôture du bilan comme établie, car lors de l'exécution de l'opération à terme sur devises une compensation des monnaies a lieu et, de ce fait, il n'existe plus aucune exposition résultant de l'opération à terme sur devises.

Remboursements

La Fondation de placement en tant que **prestataire** de remboursements: la Fondation de placement n'a réalisé aucun remboursement au cours de l'exercice 2010/2011.

La Fondation de placement en tant que **bénéficiaire** de remboursements: la Fondation de placement a reçu les remboursements suivants au cours de l'exercice:

Prestataire du paiement	Bénéficiaire du paiement	Montant du crédit en CHF	Nature et étendue du placement
Aberdeen International Fund Managers Ltd.	CSF 2 Mixta-LPP 25	548.30	Le groupe de placement CSF 2 Mixta-LPP 25 investit dans divers fonds cibles; les remboursements proviennent des fonds de tiers (cf. page 6).
Aberdeen International Fund Managers Ltd.	CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus	101.87	Le groupe de placement CSF 2 Mixta-LPP 25 Plus investit dans divers fonds cibles; les remboursements proviennent des fonds de tiers (cf. page 7).
Aberdeen International Fund Managers Ltd.	CSF 2 Mixta-LPP 35	1 839.89	Le groupe de placement CSF 2 Mixta-LPP 35 investit dans divers fonds cibles; les remboursements proviennent des fonds de tiers (cf. page 8).
Aberdeen International Fund Managers Ltd.	CSF 2 Mixta-LPP 45	334.27	Le groupe de placement CSF 2 Mixta-LPP 45 investit dans divers fonds cibles; les remboursements proviennent des fonds de tiers (cf. page 9).
CSIF US Enhanced – Pension Fund F	CSF 2 US Enhanced L	26 658.21	Le groupe de placement CSF 2 US Enhanced L investit par le biais d'une construction relais dans CSIF US Enhanced – Pension Fund F (cf. pages 14/15).

Organes

Gérance de CSF 2

Roland Kriemler, Gérant

Ernst A. Künzler, Gérant adjoint

Conseil de fondation

Président **Beat Zeller** (depuis le 1.5.2011), Directeur Institutional Clients, Credit Suisse AG, Zurich

Daniel Brupbacher (jusqu'au 30.4.2011), Directeur UHNWI Segment PB Switzerland, Credit Suisse AG, Zurich

Représentants des investisseurs

Heinz Eigenmann, Directeur de la Caisse de pension des communes saint-galloises, Flawil

Urs Hunziker, Responsable Affaires fondations collectives d'AXA Winterthur, membre du Directoire AXA Winterthur Affaires collectives, Président du Conseil de fondation des fondations Rendita

Stefan Kühne, Directeur Portfolio Management de la CPE Caisse de pension Energie, Zurich

Heinz Risi, Responsable Corporate Insurance & Risk Management de Schindler Management AG, Président du Conseil de fondation de la CP Schindler, Président du CA de l'institution de prévoyance Schindler

Jonas Rohrer (jusqu'au 26.1.2011), CEO adjoint de Primanet AG, Gümliigen

Andreas Schmidt, CFO/Directeur Finances & Controlling PubliGroupe SA, Lausanne

Karl Schönenberger, Directeur des Placements Generali (Suisse) Holding/membre de la Direction du Groupe Generali Suisse

Felix Senn, Directeur Group Treasury Novartis International SA, Bâle

Thomas Zeier, Directeur de la Caisse de pension de Lucerne, Lucerne

Représentants du fondateur (Credit Suisse AG)

Martin Gut (jusqu'au 31.10.2010), Relationship Management Institutional Clients (Multinational), Credit Suisse AG, Zurich

Martin Neff, Responsable Economic Research, Credit Suisse AG, Zurich

Jürg Roth, Relationship Management Institutional Clients, Credit Suisse AG, Zurich

Commission de placement Titres

Représentants des investisseurs

Martin Aggeler, Directeur de la Caisse de prévoyance du Groupe Ringier Zofingue
Andreas Kissling, Président de la Caisse de pension de Sika, Zurich
Roman Klass, Group Treasurer Oettinger Davidoff Group, Bâle
Hans-Peter Ruesch, Institution de prévoyance Profond, Rüschtikon
Urs Stadelmann, Directeur de la Caisse de pension de Dätwyler Holding AG, Altdorf
Fabio Strinati, Directeur des Placements, Caisse de prévoyance pour le personnel de la Ville de Berne, Berne

Représentants du fondateur (Credit Suisse AG)

Roland Kriemler, Gérant de Credit Suisse Fondation de placement, Zurich
Herbert Näf, Directeur Strategy Engineering, Asset Management, Credit Suisse AG, Zurich
Jürg Roth, Relationship Management Institutional Clients, Credit Suisse AG, Zurich

Commission de placement Titres non traditionnels

Représentants des investisseurs

Guido Bächli, Responsable Placements, Caisse de pension du Credit Suisse Group AG (Suisse), Zurich
René Menet (depuis le 8.9.2010), Responsable de la gestion de fortune de la caisse d'assurance de la ville de St-Gall
Thomas Scherr (depuis le 8.9.2010), Président du Conseil de fondation de SAP Pension/CFO SAP (Suisse) SA

Représentants du fondateur (Credit Suisse AG)

Gustav Inglin, Responsable Alternative Investments, Credit Suisse AG, Zurich
Cornelia Schwill Bianchet, Product Management, Credit Suisse AG, Zurich

Organe de révision

KPMG AG, Zurich

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée des investisseurs de
CREDIT SUISSE FONDATION DE PLACEMENT 2^E PILIER, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels (bilan et compte de profits et pertes du capital de base, comptes de fortune et comptes de profits et pertes et utilisation du résultat des 8 groupes de placement ainsi que l'annexe aux comptes annuels [pages 6 à 23 du rapport annuel]), ainsi que de la gérance et du placement de la fortune de Credit Suisse Fondation de placement 2^e pilier pour l'exercice arrêté au 30 juin 2011.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, de la gérance et du placement de fortune incombe au Conseil de fondation, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de révision suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par échantillonnage. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliqués les principes de la comptabilité, les règles relatives à la présentation des comptes et du placement de la fortune tout comme les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Le contrôle de la gérance consiste à évaluer si les dispositions réglementaires relatives à l'organisation et à l'administration, ainsi que les prescriptions sur la loyauté dans le cadre de la gestion de fortune ont bien été respectés. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels, la gérance et le placement de la fortune sont conformes aux dispositions légales suisses, aux Statuts, au Règlement et aux Directives de placement.

Sans émettre de réserve sur notre opinion d'audit, nous rappelons que, comme présenté dans les comptes annuels, les placements du groupe suivant comportant un risque particulier figurent au bilan aux valeurs vénales:

- CSF 2 Private Equity
(CHF 330 468 178.56,
environ 84,90% des actifs)

Du fait de l'incertitude associée à l'estimation de tels placements et de l'absence d'un marché liquide, ces valeurs vénales pourraient s'écarter de façon significative de leurs valeurs réalisables. Les valeurs vénales de ces placements ont été déterminées par le Conseil de fondation. Nous avons examiné la méthode appliquée par ce dernier pour l'évaluation de ces placements et consulté la documentation y afférente. Tandis que la méthode appliquée semble adaptée aux circonstances et que la documentation est jugée appropriée, la détermination des valeurs vénales s'accompagne également d'une évaluation subjective, qui ne peut être vérifiée de manière indépendante.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG AG

Astrid Keller
Expert-réviseur agréé
Réviseur en chef

Daniel Glaser
Expert-réviseur agréé

Zurich, le 7 septembre 2011